

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 388

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de deux mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport relatif à la suppression des écoles dans la ruralité, notamment via les regroupements pédagogiques intercommunaux, sur l'impact de cette politique publique sur la désertification des campagnes et sur les difficultés engendrées pour les familles et les élèves d'une telle politique publique.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous tenons à marquer notre opposition à la politique gouvernementale visant à vider les zones rurales des services essentiels à leur population, et notamment les écoles.

Les plans de regroupements massifs qui ont été mis en oeuvre, pour des raisons purement comptables, ont un effet délétère sur l'attractivité des territoires, leur dynamisme, les liens de solidarité qui peuvent s'y créer. La désertification que vous créez engendre des obligations de recours de plus en plus fréquents et intenses à la voiture. Les parents doivent faire parfois plusieurs dizaines de kilomètres pour emmener leurs enfants à l'école. Le monde que vous proposez par cette gestion qui n'a d'égard que pour un bilan comptable à court terme n'est pas le nôtre.

Nous souhaiterions, ainsi, qu'un rapport soit remis au Parlement, pour que toutes les externalités négatives créées par la fermeture de classes soient envisagées, et que cela vous permette d'apercevoir qu'au long terme, il est essentiel de laisser exister dans les zones rurales le minimum de services publics essentiels pour le bien-être de la population. Une politique plus vertueuse pour

les habitant·e·s et leurs enfants aura, à long terme, nous en sommes persuadé·e·s, des vertus tant écologiques que financières et humaines.